



Hauterive,
le 14 décembre 2020

SANTÉ CITOYENNE

Madame, Monsieur,

Le Centre Communal d'Action Sociale a été sollicité par la compagnie d'assurance AXA afin de faire bénéficier les habitants d'Hauterive d'une réduction allant jusqu'à 25% sur les tarifs de « complémentaire santé ».

Pour vous informer et vous proposer un comparatif concernant vos garanties et montants de votre cotisation, deux permanences auront lieu en mairie :

Vendredi 8 janvier 2021 de 16h à 19h

Lundi 11 janvier 2021 de 14h à 17h

Afin d'organiser au mieux celles-ci, je vous remercie de bien vouloir réserver un créneau horaire en contactant soit *M. Patrick CLARET* au 06-40-26-55-16, soit *M. Jérôme ROUSSET* au 06-09-16-08-33.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président du CCAS,

Didier CORRE